

# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL  
N°140**

**JANVIER - FEVRIER - MARS**

**ESPRIT CHASSEUR**

**Patriotisme      Solidarité**  
**Altruisme      Tradition      Humour**  
**Fidélité      Courage**  
**Amitié**

**Sommaire**

Le Mot du Président a.i	page	2
Assemblée générale et banquet 2008		4
Cotisation		8
Billet d'humeur		8
Cérémonie du souvenir des 1 et 4 Ch		9
19 octobre 2007 - cérémonie Musée Royal de l'Armée		10
Cérémonies patriotiques novembre 2007		11
Nouvelles du Musée des Chasseurs à Pied		11
Dons pour le Musée		13
Esprit - Traditions et Souvenir		14
Pensée		16
Avant que le souvenir ne s'en perde		18
Ecoducan		20
Jeux		22
In Memoriam		24
Bulletin d'inscription et plan pour le banquet 2008 ainsi que le bulletin de candidature et procuration se trouvent en milieu de brochure.		



# LE MOT DU PRESIDENT

## Le mot du Président a.i

Le 12 novembre, Monsieur Jean-Jacques Viseur, Bourgmestre de Charleroi, nous a fait l'honneur d'une visite au musée.

Il s'est dit impressionné par ce qui lui fut présenté. Sa première question fut de savoir si le musée était visité par les écoles ce à quoi il fallut bien répondre que seules, quelques rares écoles de l'enseignement libre visitaient le musée, parce que les titulaires de classe avaient de la famille ayant servi au 2<sup>ème</sup> Chasseurs.

Poursuivant sa visite dans les caves, le bourgmestre marqua sa satisfaction en constatant que notre effort se portait sur la nécessité de maintenir le souvenir de la présence des chasseurs à pied à Charleroi en utilisant tous les espaces disponibles. Il insista aussi sur l'obligation, pour les associations patriotiques, de remettre en valeur l'histoire de la Belgique, ce qui ne semble plus être un souci premier lors de l'établissement des programmes des écoles.

A la décharge des jeunes enseignants, il faut bien constater qu'eux-mêmes n'ont pas été formés dans cette perspective.

L'échange de vue s'est poursuivi autour d'une tasse de café et de quelques biscuits.

Monsieur Viseur s'est montré rassurant quant à la volonté des responsables communaux de maintenir le quadrilatère de l'ancienne caserne (donc du porche où se trouve le musée, bâtiment classé).

Il a par ailleurs promis d'insister auprès des enseignants communaux pour qu'une visite du musée, précédée d'un exposé



A tous nos membres  
nous souhaitons que  
2008 leur apporte  
Joie, Santé, Bonheur

à l'école par des membres de l'ANCAP, soit inscrite au programme des écoles, ce à quoi, bien sûr, nous avons souscrit avec le plus grand plaisir.

Une autre bonne nouvelle est qu'une personne présentera probablement sa candidature à la fonction de président lors de la prochaine assemblée générale mais elle se réserve encore un temps de réflexion.

Allez, hauts les cœurs, l'ANCAP va bien !

Luc CHASSEUR

Président a.i



# **Assemblée générale et banquet 2008**

## **Endroit**

RESTAURANT  
"Le Petit Versailles"  
Chaussée de Bruxelles (R.N. 5) N° 18  
6041 GOSSELIES  
(voir plan en annexe)

un fléchage "ANCAP" sera mis en place sur la Route Nationale 5 (Chaussée de Bruxelles) à hauteur du restaurant

## **Quand ?**

**Samedi 01 mars 2008**  
1100 Hr : Assemblée Générale  
1200 Hr : Banquet

## **Prix du Banquet**

Pour le banquet :  
Adulte : 45 €  
Enfant (moins de 12 ans) : 35 €

A verser au C.C.P N° 000-0199352-17  
De A.N.C.A.P  
Avenue Général MICHEL, 1B  
6000 CHARLEROI

Pas de virements présents dans cette revue. A inscrire sur votre virement la mention suivante :

## **"BANQUET 2008" Inscription**

Au moyen du Bulletin d'inscription se trouvant dans la présente revue et à nous renvoyer pour

**Au plus tard pour le 10 février 2008**

## Ordre du jour de

L'Assemblée Générale du Samedi 01 mars 2008 (1100 Hr)

- ↪ *Accueil et introduction*
- ↪ *Minute de silence à la mémoire des membres décédés en 2007*
- ↪ *Situation des membres en ordre de cotisation*
- ↪ *Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale 2007*
- ↪ *Renouvellement de la moitié du Conseil d'administration et nomination du nouveau Président*
- ↪ *Compte-rendu des activités 2007*
- ↪ *Bilan et projets du Musée des Chasseurs à Pied*
- ↪ *Approbation des comptes 2007 et décharge des Vérificateurs aux comptes*
- ↪ *Désignation des Vérificateurs aux comptes*
- ↪ *Prévisions budgétaires 2008*
- ↪ *Divers*

**Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration**

**\*Membres sortants et rééligibles :**

*Messieurs BERTRAND, COWEZ, DENAMUR, DESTRAIT, HENRIET, PARMENTIER..*

Les démissions et/ou les candidatures comme membre du Conseil d'Administration sont attendues au siège de l'ANCAP pour le 10 février 2008 au plus tard au moyen du formulaire ci-joint

**\*Candidature à la présidence de l'ANCAP :**

→ *Nous avons le plaisir de présenter à votre approbation la candidature à la présidence de l'ANCAP de Monsieur Philippe VAN DER STRATEN, seul candidat à ce jour.*

**\* Procuration :**

Si vous êtes empêché de participer à l'Assemblée Générale, il vous est loisible de vous faire représenter par un membre en règle de cotisation en adressant la procuration ci-jointe au siège de l'ANCAP pour le 10 février 2008, au plus tard.

## Menu du Banquet de l'Assemblée Générale

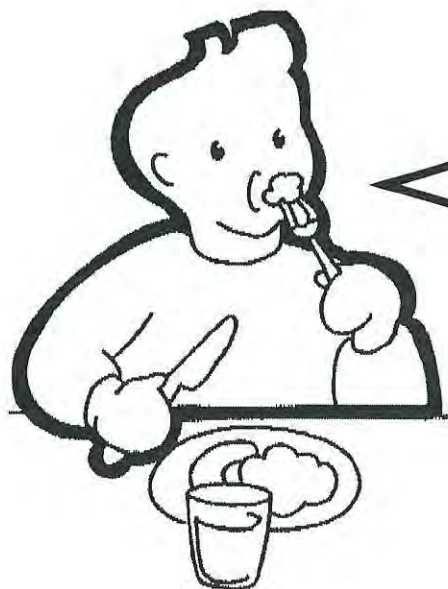
Merci de bien vouloir nous renvoyer votre bulletin de participation ci-joint avant le 10 février 2008 en n'oubliant pas d'y inscrire la communication :

### "Banquet ANCAP 2008"

Prix : vins compris :

- 45 €, adultes
- 35 €, enfants de moins de 12 ans

L'ANCAP a besoin de votre participation et compte sur votre sympathique présence



*Apéritif avec Mousseux Brut, Vin Blanc, Vin Rouge, Jus d'Orange, Jus de tomates, etc ....  
Servi avec sa Mise en Bouche  
(4 pièces par personne)*

*Les Ravioles de Homard réduction façon  
Armoricaine et Basmatí sauvage*

*La crème de Cerfeuil et Croûtons à l'ail*

*Le Mignon de porcelet au vinaigre de figues,  
Farandoles de légumes croquants*

*Le Gâteau glacé à la mousse de spéculoos,  
Crème anglaise à la pistache*

*Le Moka et sa suite*

*Inclus la sélection de Vin Blanc, Vin Rouge,  
Softs et Eaux durant le repas*



## Cotisation 2008

### **COTISATION 2008**

La cotisation pour l'année 2008 est maintenue à 8 € minimum

Elle est à payer au compte C.C.P N° 000-0199352-17 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

"Cotisation 2008"

*Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation en 2007 ; ils trouveront leur carte de membre annexée au présent Cor de Chasse*

Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant, votre carte de membre

### **Billet d'humeur**

Un disciple demandait à Jésus : «Maître, c'est quoi le bon sens ?»  
«C'est le contraire de la connerie» répondit Jésus qui, ce jour-là, était de mauvais poil.

«Mais encore...» insista le disciple.

Alors Jésus lui dit cette parabole.

Un homme, appelons-le Albert, possédait un riche domaine.

Il avait trois enfants, deux garçons, Yves et Didier, et une fille Joëlle.

Un jour, Albert réunit ses enfants et leur dit : « Je voudrais décider avec vous comment gérer mon domaine quand je ne serai plus là.»

Les enfants se regardèrent, surpris. Un grand silence s'établit.

«Eh bien, dit Albert, j'attends une réponse.»

Yves prit la parole : «Père souvenez-vous, nous avons déjà discuté de la chose. A l'époque, je vous ai signalé que mon droit d'aînesse me faisait le seul gestionnaire du domaine et vous l'avez refusé. Vous avez dit alors que mon frère et ma sœur auraient droit à la partie du domaine sur laquelle le

soleil se trouve à midi. Nous avons accepté cette décision tant bien que mal. Pourquoi remettre le problème aujourd'hui sur le tapis ? »

Albert répondit : «Parce que je constate que, depuis cette réunion, vous n'êtes plus les mêmes. Avant, vous étiez complices, joyeux, heureux de vivre ensemble. Maintenant, je sens de la méfiance entre vous.

Vos rapports ne sont plus spontanés comme avant...Il règne ici, maintenant, une atmosphère bizarre...C'est pourquoi je vous demande aujourd'hui : que voulez-vous ?»

Yves dit : «Père, appliquez la loi. Je suis l'aîné, j'ai droit à tout, un point c'est tout.»

Didier et Joëlle dirent : «Père, nous ne sommes demandeurs de rien mais, puisque vous nous avez donné des droits, nous voulons les défendre, un point c'est tout.»

«Nom de Yahvé, dit Albert en se signant, je n'en sortirai jamais avec vous... Comment vais-je sortir de ce mer...de cette situation. »

Alors une voix descendit du ciel : «Albert, fais appel aux chefs des tribus et refile-leur la patate chaude, ça te fera gagner du temps et tes enfants auront peut-être alors le temps et le bon sens de réfléchir et de se dire que vouloir écraser l'autre, c'est de la connerie.»

«As-tu compris ?» dit Jésus à son disciple.

«Oui, Maître. J'ai compris qu'il vaut mieux s'endormir con et se réveiller malin.»

«Ta foi t'a sauvé» dit Jésus.

Le râleur.

---

## **Cérémonie du souvenir des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied**

Le 3 août est la date traditionnelle au cours de laquelle la Ville de Charleroi rappelle le souvenir du départ des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied quittant leur bonne ville en 1914.

Madame Wilgaut, échevine des associations patriotiques et Monsieur Tanzilli, échevin de la culture et du tourisme, représentaient le Collège lors des divers dépôts de fleurs et notamment à celui érigé à la mémoire des Chasseurs dans le parc communal.

Précédées par la clique de l'harmonie des chasseurs, les nombreuses associations patriotiques s'associèrent à l'ANCAP pour le dépôt de fleurs au monument.

Le Colonel Hre Chasseur et le Lieutenant-Colonel (Res) Destrait rappelèrent qu'effectivement le 1<sup>er</sup> Chasseurs tint garnison à Charleroi avant de permuter avec le 2<sup>ème</sup> Chasseurs de Mons après la grande guerre.

Les traditions du 1<sup>er</sup> Chasseurs sont actuellement reprises par la Province Militaire du Hainaut.

Colonel Hre CHASSEUR

-----

**19 Octobre 2007 :**

**Cérémonie au Musée Royal de l'Armée (MRA)**

L'on se souvient que le 14 juin 2007 s'est déroulé à Marche-en-Famenne une cérémonie au cours de laquelle le drapeau et les traditions du 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied était attribuée à l'unité « Camp de Marche » qui devenait par ce fait le « 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied – Camp Marche ». Cette cérémonie fut d'ailleurs relatée dans un précédent Cor de Chasse.

Ce que, à l'époque, nous n'avions pas communiqué, faute de certitude, c'est que toutes les unités attachées aux différents camps et centres d'entraînement, recevaient également la mission et l'honneur de se voir confiées le drapeau et les traditions d'une unité dissoute.

C'est ainsi que le 19 octobre dernier chaque Camp et Centre d'entraînement, représenté par un peloton se trouvait rassemblé dans une grande salle du Musée Royale de l'Armée pour une cérémonie de au cours de laquelle un étendard ou drapeau d'une unité dissoute leur était confié, prenant par la même occasion le nom attribué à cette unité passée dans la réserve.

Le 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied – Camp Marche encadrant son drapeau participait également à cette cérémonie de même que Monsieur

Alexandre DISY, Président de la Fraternelle des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied ainsi qu'un représentant de notre Amicale.

A l'issue de la cérémonie, participants et invités furent invités à prendre le verre de l'amitié dans une ambiance des plus conviviales.

---

## **Cérémonies patriotiques de novembre 2007**

Comme chaque année, le drapeau ainsi qu'une délégation de l'ANCAP ont participé aux cérémonies patriotiques qui se sont déroulées les 11 et 15 novembre à Charleroi.

---

## **Nouvelles du Musée des Chasseurs à Pied**

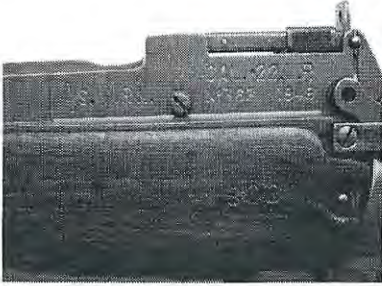
Une fois n'est pas coutume et je vais aujourd'hui vous présenter un fusil utilisé par nos troupes et qui n'est pas ( encore ) dans les collections du musée.

A l'issue de la deuxième guerre mondiale, l'armée belge renaissante fut largement équipée d'armes d'origine anglaise, notamment de fusils LEE ENFIELD N°4 MK I et dans une moindre mesure de vieux N°1 MK III. Si les LEE ENFIELD N° 2, version d'entraînement en calibre .22 du N°1 MK III étaient utilisés pour la formation de base des recrues, la nécessité d'une arme d'entraînement en petit calibre plus moderne et mieux adaptée au système de visée du N°4 MK I se faisait sentir.

Le budget de l'époque ne permettant pas l'achat auprès de nos alliés anglais de fusil N° 7, l'arsenal de l'armement ( AS ARM ) de ROCOURT près de LIEGE, nouvellement mis sur pied, se vit confier la tâche de transformer quelques LEE ENFIELD N°4 en fusil de tir réduit en .22.

### **PRESENTATION**

Très rapidement une petite présérie d'armes modifiées fut présentée pour essai à l'école d'infanterie d'Arlon, nous verrons que le marquage, mis à part,

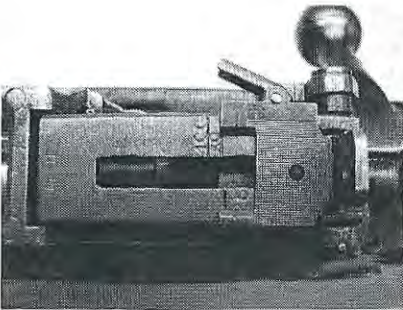


ce coup d'essai s'avéra être une réussite.

Extérieurement, ce fusil transformé en .22 ne se différencie pas de son modèle en .303 si ce n'est l'âme du canon, bien entendu d'un diamètre réduit.

Le système retenu pour cette transformation consiste à forer en long le canon pour y introduire un tube en .22. Le procédé s'inspire de la méthode employée par l'armurier britannique Parker Hale, auteur de nombreuses transformations d'armes réglementaires britanniques en calibre réduit. Toutefois, il s'en différencie de manière notable, car le forage du canon d'origine en .303 est particulièrement généreux et à l'extrémité, il ne subsiste plus qu'une très mince épaisseur du tube original. Nous sommes là devant une réelle preuve de savoir faire de la part des armuriers de l'arsenal de l'armement de ROCOURT, dignes descendants des ouvriers de la Manufacture d'Armes de l'Etat.

## LES MARQUAGES



Sur le modèle de présérie, aucune mention de son nouveau calibre, seul un n° 8 a été ajouté sur le fût et sur le canon, de ce fait ce dernier marquage est non visible une fois l'arme assemblée. Le numéro sur le sabot et sur le verrou n'est pas modifié. Il est à remarquer que l'armée belge avait pour habitude de re-numéroter ces armes et remplaçait le numéro d'origine par un numéro propre. Il est donc aisé de

distinguer un LEE ENFIELD qui a servi dans l'armée belge.

Pour la petite histoire, remarquez que le fusil n° 8 provient d'un N°4 MK I LONG BRANCH, si le MK I\* est très courant dans cette fabrication, il l'est beaucoup moins en version MK I.

Sur la version de série, si l'on peut parler de série pour une production estimée à environ quatre cents pièces, l'arsenal de ROCOURT a effacé le marquage d'origine du modèle et du fabricant pour le remplacer par le sien et la mention du calibre suivie de l'année de transformation, le tout associé à un nouveau numéro, curieusement, ce numéro est porté deux fois sur la boîte de

**Banquet du Samedi 01 mars 2008**

**INSCRIPTION**

A renvoyer le plus tôt possible et  
au plus tard pour le 10 février 2008  
à

Secrétariat A.N.C.A.P  
Musée des Chasseurs à Pied  
Caserne Trésignies  
Avenue Général MICHEL, 1B  
6000 CHARLEROI

Ou par FAX au N°  
071/30.07.48

NOM : .....

Adresse : .....

.....

.....

J'assisterai au banquet du samedi 01 mars 2008

Je serai accompagné de ..... Personne(s)

Je verse la somme de : ..... x 45 € (Adultes)

..... x 35 € (enfants moins de 12 ans)

Au C.C.P N° 000-0199352-17  
De A.N.C.A.P  
Avenue Général MICHEL, 1B  
6000 CHARLEROI

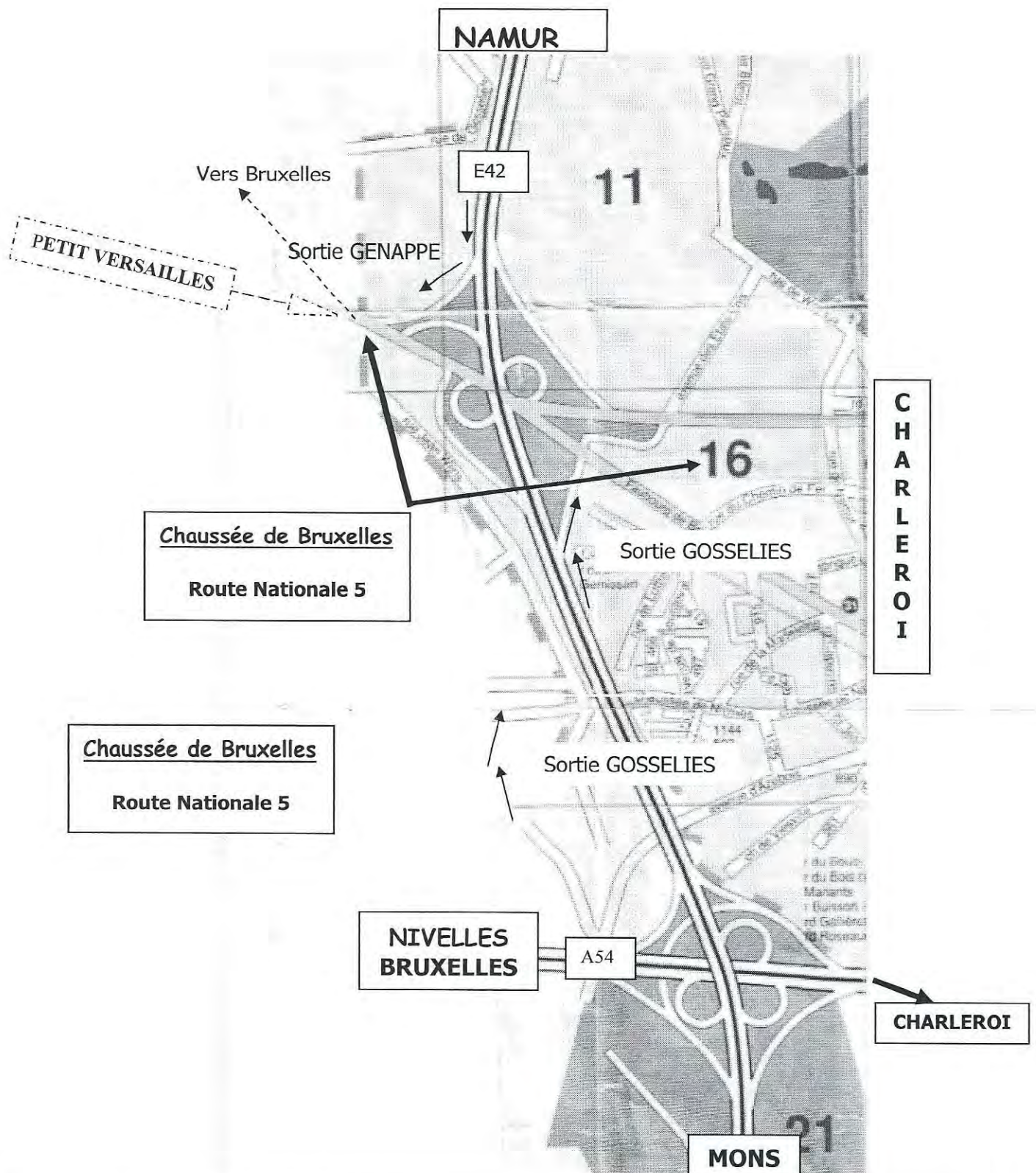
Avec : la mention suivante :  
**"BANQUET 2008"**

**IMPORTANT**

Je désire être placé à la table de : .....

*NB : il s'agit de tables rondes pour 10 personnes maximum*

## CROQUIS D'ITINERAIRE



### Transport pour le personnel ne disposant pas d'un véhicule personnel.

Pour les participant(e)s ne disposant pas d'un transport personnel (propre ou covoiturage), il existe la possibilité de se rendre au Petit Versailles en Bus TEC à partir de la gare de Charleroi Sud.

⇒ Départ : Gare des Bus à Charleroi Sud à 10hr32 ou 12hr32

⇒ Ligne : Charleroi - Bruxelles Bus N° 365A

⇒ Arrivée : arrêt "Gosselies Robesse" (proximité du restaurant à 11hr00 ou 12hr46)

Monsieur CHASSEUR LUC  
Président Ad Intérim de l'ANCAP  
Caserne Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

**OBJET** : Candidature au Conseil d'Administration ou à la Présidence de l'ANCAP.

Je soussigné .....(1)

Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Localité .....

Pose ma candidature → comme Président de l'ANCAP (2),  
→ comme membre du Conseil d'Administration de l'ANCAP (2).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments "Chasseur".

(signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer (éventuellement) la mention inutile



Monsieur CHASSEUR LUC  
Président Ad Intérim de l'ANCAP  
Caserne Trésignies  
Musée des Chasseurs à Pied  
Boulevard Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI

**PROCURATION,**

Je soussigné .....(1)

Domicilié rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Localité .....

DESIGNE :

Mr .....(1)(2)

Une personne désignée par le Président (2)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ANCAP se déroulant  
le 01 mars 2008.

(signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile

culasse, sous l'indication du calibre et sur la chambre. La raison qui a conduit à apposer à deux reprises le marquage du numéro sur la même pièce, reste un mystère. Le poinçon en forme d'astérisque signifie lui le déclassement de l'arme, probablement dans les années soixante.

Si l'exemplaire de présérie a conservé sa finition parkérisée d'origine canadienne, les exemplaires de série sont classiquement peints en noir ou en gris après bronzage, à l'exception du verrou.

### CONCLUSION

Les inserts en .22 à micro-rayures dont ces armes sont équipées, s'avèrent être d'excellente qualité, en effet, le n° 238 a été utilisé toutes les semaines au stand de tir durant plus de trente ans après son rachat dans les surplus militaires, et ce sans perte notable de précision.



Ces carabines de collection, relativement peu courantes sur le marché, sont donc d'excellentes armes de tir, mais bien quelles soient considérées comme arme de panoplie depuis juillet dernier en Belgique, il reste néanmoins nécessaire de conserver une autorisation de détention pour pouvoir pratiquer le tir sportif aux armes réglementaires à l'aide de cette superbe pièce.

Lieutenant Colonel ® P.DENAMUR et son Equipe Musée

---

### Dons pour le Musée

Un ami de Monsieur Philippe VAN DEN EYNDE, membre de notre Amicale et milicien de la classe 65, nous a offert un document relatif à la délivrance d'un billet par train spécial d'ouvriers concernant l'obligation de travail. Par la même occasion il nous a offert une carte souvenir distribuée lors du décès de Notre Première Reine, Louise Marie d'Orléans. A Philippe et à son ami, tous deux fidèles visiteurs de notre musée, nous disons un très grand merci.

## **ESPRIT – TRADITIONS – SOUVENIRS**

### Au 2<sup>e</sup> Chasseurs

Le dernier défilé du 14 Juillet à PARIS nous a remis en mémoire les quatre prestations du 2<sup>e</sup> Chasseurs à Pied à PARIS ou environ en un intervalle de moins de 15 ans !

Une première fois, en 1952 un détachement avec Drapeau participe à l'inauguration du Mémorial au Maréchal FOCH au Palais de CHAILLOT.

La même année et toujours à Paris, un autre détachement représente la Belgique aux funérailles du Maréchal de LATTRE de TASSIGNY.

Au début des années 60, un détachement assiste à FONTAINEBLEAU à des cérémonies de l'OTAN qui à l'époque, était toujours installé dans cette ville.

Enfin, et c'est l'objet de cet article, le week-end du 20 Mai 1967, le Peloton Eclaireur participe aux cérémonies du Congrès des Chasseurs Français à VINCENNES. De nombreuses cérémonies sont prévues y compris à l'ARC DE TRIOMPHE.

Malheureusement le peloton était loin d'être au complet pour le voyage, tout cela à cause du « célèbre » CROSS PIRON qui se déroulait à WEIDEN le 19 Mai.

De nombreux éclaireurs faisaient partie de l'équipe de cross dont le 1<sup>er</sup> Sgt GERIN, adjoint de Peloton et le Sgt Jean\_Pol HAULOTTE, chef de Section. Pour compléter les rangs, appel a dû même être fait au Sgt HILBERT du Peloton CATI (Atk). Le mouvement s'est effectué par la route, à bord du vieux Stafcar et de deux camions MAN. Un mécanicien avec quelques pièces de rechange fait partie du convoi (les éclaireurs sont toujours prudents). Le point de rendez-vous à l'arrivée est une caserne imposante, de style Louis XV située à proximité du château de VINCENNES.

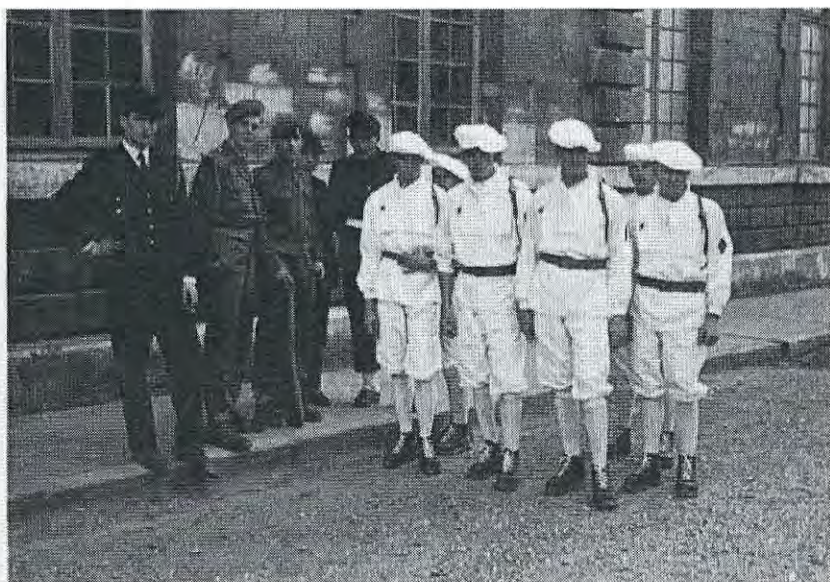
L'accueil est des plus chaleureux.

Les prises d'armes auxquelles participaient tous les détachements de Chasseurs (à Pied ou Alpains) se succèdent chaque jour avec, pour couronnement, la montée vers l'Arc de Triomphe et l'hommage au Soldat Inconnu.

Trois photos illustrent ces journées mémorables.

- La première nous montre un petit groupe de Chasseurs à Pied belges et français avec des Chasseurs Alpains du 27 BCA en tenue traditionnelle.
- La seconde illustre la difficulté de conserver la cadence « belge » alors que les détachements français entraînés par leur fanfare montent vers l'Arc de

Triomphe à la cadence accélérée du pas « Chasseur ».



- la dernière photo, prise à l'Arc de Triomphe voit le Peloton Eclaireur encadré par le 1GCP de REIMS et les Anciens.
- A la gauche du Chef de Peloton on reconnaît les sergents LELOUP, HILBERT et VOS.



## Pensées

De tout ce que vous portez, votre sourire est ce qui vous habille le mieux !  
*Ce n'est pas la récompense qui élève l'âme, mais le labeur qui lui a valu cette récompense !*

La taille de votre corps compte peu, celle de votre cerveau pour beaucoup,  
 mais celle de votre cœur compte par-dessus tout !

*La vie doit être enrichie de nombreuses amitiés, car le plus grand bonheur est d'aimer et d'être aimé !*

Les mots gentils peuvent être courts et faciles à dire, car ils résonnent à l'infini !

*La charité voit le besoin, non la cause !*

Le temps d'être heureux, c'est maintenant !

*Le bonheur ne dépend pas de ce qui nous arrive, mais de notre façon de percevoir ce qui nous arrive !*

Essayez cela : Trouvez un côté positif à tout ce qui semble négatif !

*Sept jours sans rire nous affaiblit !*

La vie est faite d'une succession de leçons qui doivent être vécues pour être comprises !

*Fais confiance aux autres et ils seront sincères envers toi ; traite-les bien et ils te donneront le meilleur d'eux-mêmes !*

Récompensez les comportements que vous souhaitez voir se reproduire !

*Si seule la prière que vous dites de toute votre vie est un simple « MERCI », cela suffit !*

La meilleure chose que vous puissiez faire pour quelqu'un ne se limite pas à partager avec lui vos richesses, mais à lui faire découvrir les siennes !

*L'amour guérit à la fois celui qui le donne et celui qui le reçoit !*

Nous savons ce que nous sommes, mais nous ignorons ce que nous pourrions être !

*Nos vies seront toujours comblées si nos cœurs donnent toujours sans compter !*

Mon esprit est en paix seulement quand je pardonne au lieu de juger !

*Aimer c'est se surpasser !*

Ce qui compte, ce n'est pas ce que l'on donne, mais l'amour avec lequel on donne !

*Si la haine n'était pas de ce monde, toutes choses n'en feraient qu'une !*

Il faut faire aujourd'hui ce que tout le monde fera demain !

*Il n'est aucun problème humain qui ne puisse trouver sa solution, puisque cette solution est en nous !*

La tristesse est un mur élevé entre deux jardins !

*Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le bonheur de tous les hommes, c'est celui de chacun !*

Rien ne fait vivre et rien ne tue comme les émotions !

*Les choses visibles n'ont qu'un temps, les invisibles sont éternelles !*

L'amour est comme un verre plein. Tant vous ne buvez pas son contenu pour le vider, la vie ne peut pas le remplir à nouveau !

*Il faut aimer si l'on veut être aimé !*

Tout le monde veut un ami, mais personne ne s'occupe d'en être un !

*Ne laisse jamais quelqu'un venir à toi, sans qu'il te quitte meilleur et plus heureux !*

Pour changer les êtres, il faut les aimer. Notre influence ne va pas plus loin que notre amour !

*Prendre à cœur les affaires d'autrui, ne veut pas dire y mettre son nez... !*

Comme une journée peut être belle quand la bonté l'a éclaircie !

« Internet »

-----

### **« Avant que le souvenir ne s'en perde »**

Il s'agit d'un livre écrit il y a plusieurs décennies par le général CHAMPION ; mais détrompez-vous il n'est pas dans mon intention de vous en faire un résumé dans le présent Cor de Chasse !

Ce qui en fait a éveillé mon intérêt, c'est le contenu de ce titre.

Aussi, dans les prochains « Cor de Chasse » de cette année 2008, c'est à deux anciens, membres de notre Amicale, que je laisserai le soin de retracer les événements qu'ils ont vécus au cours du second conflit mondial.

Toutefois, il convient de vous présenter, succinctement, nos deux

narrateurs. Avec son droit d'aînesse nous commencerons par Monsieur MICHOT et terminerons avec Monsieur ANCELOT.

Maurice MICHOT voit le jour le 8 août 1915. Appartenant à la classe 1935, il est incorporé au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied en août 1935 pour y accomplir un service militaire de 12 mois. L'année 1938 le voit rappelé et même mobilisé pour une courte période en raison de ce qui se passe «Outre-Rhin». Rendu à la vie civile, il sera à nouveau mobilisé à partir du 3 septembre 1939 suite à l'agression allemande contre la Pologne.

Comme la majorité des mobilisés, il restera sous les armes et participera à la «Campagne des 18 jours». Fait prisonnier, il sera envoyé en captivité en Allemagne jusqu'à sa libération par les Soviétiques et son retour en Belgique. C'est donc de ses «Souvenirs de guerre et de captivité de 1935 à 1945» qu'il nous parlera.

C'est dans le petit village de Sivry que le 27 juin 1920 Marcel ANCELOT voit le jour. Il sera, lui aussi, incorporé au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied le 30 avril 1939 pour y accomplir un service, non plus de 12 mois, mais bien de 17.

Il est donc toujours en service quand il participe avec les mobilisés à la «Campagne des 18 jours». Fait prisonnier suite à la capitulation.

Durant 14 jours il marchera avec nos militaires vers la captivité. Cependant, au 14<sup>ème</sup> jour de marche, arrivé dans la région de Bassily, il décide de fausser compagnie à ses geôliers afin de rejoindre les siens.

Là, il entrera dans ce que nous pourrions appeler une semi-clandestinité dans laquelle il oeuvrera jusqu'à la fin de la guerre au sein de la Résistance. C'est donc le récit de son service militaire, de sa « Campagne des 18 jours » et de son travail au profit de la résistance qu'il parlera dans les prochaines revues.





En ce premier semestre, le Camp MARCHE a reçu quelques visites. Le 30 mars, ce fut d'abord la bourgmestre faisant fonction de HOTTON à qui nous souhaitions montrer les actions entreprises par le Camp afin de diminuer les inondations dans le quartier de FRONVILLE, elle en a profité pour voir le futur tracé du RAVEl reliant sa commune à MARCHE-EN-FAMENNE. Le 17 avril le nouveau Commandant de la Composante Terre, le Général-Major TESTELMANS, nous rendait une « visite éclair » « de travail » : il voulait se rendre compte des possibilités de développement de nouveaux stands pour l'instruction aux nouvelles techniques de tir. Enfin, le 22 mai, nous avons fait un exposé sur les mesures prises dans le cadre de l'éco mobilité au Camp Roi Albert au Commandant du Bataillon luxembourgeois.

C'est encore une fois encore avec un Très Bien que le personnel du Camp MARCHE a passé ses évaluations logistiques et de Commandement. Même si ces évaluations ne se déroulent plus dans l'ambiance des précédentes inspections logistiques, l'exercice a permis à notre Commandant de Brigade, le G3 de la Composante Terre, ainsi qu'à la Section Evaluation de pouvoir nous donner un satisfecit pour notre travail. Le 21 septembre, une équipe d'évaluation est venue pour réaliser un audit en environnement de l'unité et des installations du Quartier sous notre contrôle. Nous n'avons pas encore reçu les résultats officiels, mais les commentaires des « conseillers » étaient satisfaisants.

On attendait une décision depuis bientôt neuf mois, c'est enfin chose faite : la Camp MARCHE a reçu le drapeau du 3<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à Pied. La décision était tombée fin mai et le 14 juin, au cours de la parade semestrielle, le Commandant de Place nous a remis notre emblème. Nos anciens Chefs de Corps, le Président de l'Amicale du Camp et Place de MARCHE-EN-FAMENNE, ainsi que celui de l'ANCAP (Amicale Nationale des Chasseurs à Pied) et une délégation de la Fraternelle du 3<sup>e</sup> Chasseurs à Pied assistaient à la cérémonie. Voilà qui met fin à une longue saga !

Début du mois de mai, un détachement mixte Camp MARCHE – Cie Ecolage SUD participait à la cérémonie de remise de commandement de la 7 Brigade et de la Place de MARCHE-EN-FAMENNE. Le 08 juin, le nouveau Commandant de Brigade et Place, le Colonel breveté d'Etat-Major Guy BUCHSENSCHMIDT, était en visite au Camp pour y recevoir son briefing d'informations

Une coutume maintenant bien établie : la journée Anciens Chefs de Corps, familles et Anciens du deuxième mercredi de septembre faisait partie d'une série d'activités d'information sur le projet LIFE Natura 2 Mil : dès le mercredi précédent les militaires et civils de garnison étaient dans nos installations pour découvrir les informations et balades à thèmes que nous avons organisées ; le jeudi et le vendredi, ce sont les écoles primaires du « Grand MARCHE » qui étaient nos hôtes. Dimanche, en même temps que la marche ADEPS et les Journées du patrimoine, le Camp était ouvert au grand public. Le Ministre LUTGEN et le Bourgmestre de MARCHE-EN-FAMENNE avaient fait le déplacement. Enfin, les activités dynamiques étaient remises en route pour les Familles et les Anciens le mercredi 12 septembre.

Comme je l'annonçais plus haut, le Commandant de la Composante Terre a souhaité qu'on augmente les capacités en stands de tir pour l'instruction et l'entraînement aux nouvelles techniques de tir au combat. Dans un premier temps, le Peloton Plaine développera quatre stands au Nord de la Plaine (ultérieurement, et en fonction des besoins, trois emplacements supplémentaires pourraient être créés).

A l'occasion d'un précédent ÉCODUCAN, je vous avais annoncé l'effort développé en vue de renforcer les capacités à l'entraînement au franchissement de rivières, j'avais prévu la fin de ces travaux pour cette année. Une construction qui devait être réalisée par une firme civile n'aura pas lieu cette année : le pont sur la MARCHETTE au Sud de la HAIE DU CERF ne sera pas réalisé dans l'immédiat. Heureusement que le gué avait été aménagé par le Génie en collaboration avec notre Peloton Plaine ! Le site pourra quand même être utilisé.

Nous en avons entendu parler de puis longtemps ; mais la concrétisation tardait : c'est enfin décidé : le Camp MARCHE va recevoir le personnel de l'équipe territoriale d'entretien (les anciens casernements) et assurer l'entretien de l'Infra au profit du Camp Roi Albert ainsi que d'autres garnisons.

## Mots croisés : Solution du Cor de Chasse 4/2007

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	D	O		S	I		N	U	L	L	E
II	A	C	A	N	T	H	A	C	E	E	S
III	N	E			O	A	S		U		D
IV	N	A	M	A	N	G	A	N			R
V	E	N		R		E		E	D	E	R
VI	C	I	N	C	I	N	N	A	T	U	S
VII	K	E	I	T	H		A	G			
VII I	E	N	L	I	S	E		H	A	P	I
IX	R			Q		S	S		C	I	L
X		M	O	U	S	S	O	I	R		I
XI	A	N	C	E	L	E	T		E	T	

Mots Codés

1/2008

Merci à Monsieur ANCELOT qui, toujours fidèle au poste, nous a cette fois transmis une grille de « Mots-codés » que nous soumettons à votre perspicacité.

Dans la grille ci-dessous, les lettres ont été remplacées par des chiffres ; un même chiffre représentant toujours la même lettre. Reconstituer les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans le texte. Servez-vous des lettres du mot dont le code est déjà indiqué. Les cases ci-dessous servent d'aide mémoire. Inscrivez les lettres dès que vous les trouvez.

### Solution de la grille proposée

La solution vous sera fournie dans le Cor de Chasse 2/2008.

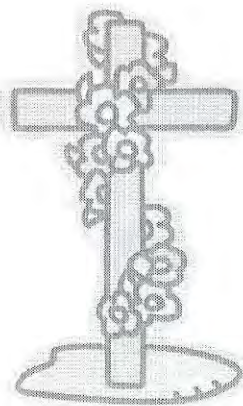
A <sup>1</sup>	N <sup>2</sup>	C <sup>3</sup>	E <sup>4</sup>	L <sup>5</sup>	O <sup>6</sup>	T <sup>7</sup>	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
A <sup>1</sup>	8			4		20		12			18	
N <sup>2</sup>	4			14	18	6		18	16		2	4
C <sup>3</sup>	9			6		16		13			26	
E <sup>4</sup>	10	18		7		1	24	18	22		9	7
L <sup>5</sup>				18				16			18	
O <sup>6</sup>	11	9		13		21		6	9		4	8
T <sup>7</sup>				22		4		7			7	
	3	3	5	4		14	4	17		1	9	7
	5					9					8	
	6	9		5	1	13	13	4			4	
	12			20		1						
18	2	6		3	9	5	1	11	5		4	
				4		4		4			13	
18	2	19		4	14	22	1	2	2			
	4											
4	3	17		4	3			15	18		1	3
	4			22								
4	13	7		4								
	13			9								
5	18	13		7	4	5		6	14		1	2
	7			18		22		14			2	
23	4	5		4		4	13	3	9		8	6
	14			14		14		4	4		4	

# IN MEMORIAM

- + Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Lucien WU, membre de l'ANCAP.

Décès survenu le dimanche 16 décembre ; les funérailles se sont déroulées à LANEFFE le mardi 18 décembre.

A sa famille, ses proches ainsi qu'à toute personne l'ayant connu, nous présentons nos condoléances.



FORCES ARMEES BELGES

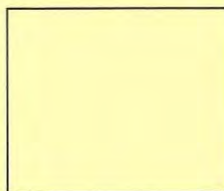


4 Gp CIS  
RSSC  
Camp Roi Albert  
6900 Marche-en-Famenne  
Bemilcom : 9 2390 6892  
FAX 9 2390 6819

EXPEDITEUR

Quartier Général 7 Brigade - 2 Ch  
Camp Roi Albert  
6900 MARCHE-EN-FAMENNE  
Tél 084/246061  
BEMILCOM : 9.2390.6061

DESTINATAIRE



Éditeur responsable : DUPUIS Christian Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE  
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B Av. Général Michel -6000 Charleroi  
Tél et FAX ANCAP : 071/30 07 48 - Site Internet : [www.chasseursapied.com](http://www.chasseursapied.com)

**Retour éventuel : Musée des Chasseurs à Pied Adresse ci-dessus**

---